

Réponses du NPA et de son candidat Philippe Poutou

Soutien et développement des bibliothèques

Quels soutiens apporterez-vous aux politiques de Lecture Publique locales et aux bibliothèques universitaires afin d'accompagner la construction, la rénovation et la mise en réseau de bibliothèques ?

Nous sommes pour un investissement massif dans la lecture publique, qui est le premier réseau culturel gratuit de proximité : que ce soit pour que les locaux soient bien rénovés, mais également pour porter des projets collaboratifs pour que ces locaux soient réellement conformes aux besoins des usager.e.s et du personnel qui y travaille. Conformes veut également dire accessible à toutes les personnes handicapées. Embauches massives, et fin de la précarité salariale pour un vrai statut fonctionnaire pour toutes celleux qui y travaillent. Nous sommes pour l'interdiction de tous les contrats précaires. Nous partons du principe que ce sont les besoins qui sont légitimes, et ils ne sont pas limités à un calcul de chiffre, de fréquentation ou de "rentabilité".

Quelles actions allez-vous mettre en œuvre pour veiller à la liberté et à la gratuité d'accès des bibliothèques ?

Nous pensons que cette gratuité doit être étendue à tous les documents et services mis à disposition, et nous sommes pour l'abolition des amendes qui sont une mesure qui discrimine les plus pauvres car indifférente par rapport aux revenus. Le système de prêt ne doit pas être punitif. Il nous semble donc logique qu'une loi rende l'accès gratuit à toutes les bibliothèques pour garantir un accès universel.

Respect du pluralisme et lutte contre la censure

De quelle manière ferez-vous respecter le pluralisme et la diversité des collections afin d'éviter toute action visant à censurer les acquisitions de documents (suppression de document ou ajout de document imposé par les décideurs) ?

Nous sommes très inquiets du climat politique qui voit émerger davantage d'idées réactionnaires qui visent des populations opprimées et exploitées, de la banalisation de ces idées. Elles s'accompagnent de politiques qui, agitant une pseudo crainte du "wokisme" attaquent les acteurices de la culture, qui sont en contact avec la diversité des populations. Dans ce cadre, nous pensons qu'il faut contraindre légalement mais aussi par la mobilisation des acteurices concerné.e.s (car nous sommes avant tout un parti présent sur le terrain des luttes, et convaincus que la lutte permet d'obtenir gain de cause) pour empêcher toute ingérence des décideurs dans la politique d'acquisition menée par les bibliothécaires. Ces derniers ne doivent en aucun cas se substituer à une équipe d'agent.e.s qui est au contact de la population.

Statuts et évolution de la profession

La professionnalisation des équipes est fondamentale pour la qualité du service public, celle-ci est garantie en partie par l'accès aux concours et à leur préparation, ainsi que par une formation initiale et continue adaptée aux transformations des métiers des bibliothèques.

Les assises de la formation en bibliothèques viennent d'initier une démarche volontariste pour harmoniser et mettre à jour ces formations initiales et continues des personnels. Comment comptez-vous accompagner cette dynamique et garantir les compétences professionnelles dans les bibliothèques ?

Le droit à la formation pour toutes et tous les personnels, quels que soient leurs statuts est fondamental. Les remontées de terrain que nous connaissons rapportent une dégradation catastrophique des conditions de travail avec la mise en place des 1607h et la logique des extensions d'ouvertures et notamment une inquiétante

généralisation du travail du dimanche. Nous rappelons à ce titre que nous sommes pour une réduction radicale du temps de travail (32h/semaine) et contre le travail du dimanche.

Toutes les dernières réformes et politiques mises en œuvre ces dernières années transforment et dégradent le type de service public que nous souhaitons vers une baisse de qualité de l'offre de lecture public. Quel débouché d'une formation lorsque le temps de travail vide physiquement et mentalement les bibliothécaires ?

Au niveau de la formation, nous constatons deux choses :

- La non reconnaissance de compétences existantes, et la surexploitation des bibliothécaires, qui souvent font un travail qui dépasse leur cadre d'emploi et leurs fiches de postes. Par ailleurs, nous sommes contre la hiérarchie des cadres d'emploi, hiérarchie de salaires entre A,B,C et de limiter la reconnaissance des compétences par une logique de concours.
- nous constatons une difficulté d'accès à la formation et un manque de lisibilité. Pour faciliter l'accès à ces formations nous prônons un accord systématique de l'employeur à toutes les demandes de formation des travailleuses et travailleurs quels que soient leurs statuts.

Nous revendiquons une diversification des profils sociologiques parmi celleux qui souhaitent y travailler : nous sommes notamment pour l'abolition de toutes les lois islamophobes empêchant l'accès à ces fonctions, en particulier visant les femmes, et discriminatoires envers les personnes qui n'ont pas la nationalité française. De même un accès et une réflexion sur le rôle et la place des personnes handicapées, pour qui les conditions délétères de travail, et la logique productiviste qui en découle, ne facilite pas cet accès.